

**ATELIER DE CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES DE L'EVALUATION DU  
SYSTEME DES MARCHES PUBLICS SELON LA METHODOLOGIE MAPS II**

**Date** : Du lundi 11 au mardi 12 décembre 2023

**Lieu** : AZALAI Hôtel

**RAPPORT GENERAL**

-----Décembre 2023 -----

Sous la présidence de Madame BAMBA Massanfi Epse DIOMANDE, Présidente du Conseil de régulation de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), l'atelier de consultations des parties prenantes sur les rapports d'évaluation produits dans le cadre de l'évaluation du système des marchés publics selon la méthodologie MAPS a eu lieu les lundi 11 et mardi 12 décembre 2023, à AZALAI Hôtel-Marcory -Abidjan.

Cet atelier a enregistré la participation de 95 personnes sur 140 attendues. Soit un taux de participation de 67,85%.

Le mot d'ouverture, le déroulement des travaux et la cérémonie de clôture, ont constitué les principales articulations de cet atelier.

## **I. ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**

Les allocutions de Monsieur DAKPO William, Chef de division des Acquisitions pour les régions nord, ouest et centre de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de Madame BAMBA Massanfi Epse DIOMANDE, ont marqué l'ouverture de l'atelier de consultations des parties prenantes dans le cadre de l'évaluation MAPS II.

Monsieur DAKPO William a exprimé sa joie de prendre la parole au nom de son institution à l'occasion dudit atelier avant de remercier les personnes présentes pour leur engagement à l'exercice de l'évaluation du système de passation des marchés de la Côte d'Ivoire par le biais de la méthodologie d'évaluation des systèmes de passation des marchés (MAPS 2). Il a, ensuite, réitéré ses remerciements à l'ANRMP qui a consenti d'importants efforts depuis plusieurs mois pour le succès de cet exercice. Le Chef de division des Acquisitions a, en outre, rappelé que l'importance de la commande publique a conduit la BAD à répondre favorablement à la requête de la Côte d'Ivoire consistant à l'accompagner techniquement et financièrement dans l'évaluation de son système afin de créer les conditions pour des réformes profondes et structurées dans le but de rapprocher d'avantage son système des marchés publics des standards internationaux en la matière. Monsieur DAKPO William a terminé son propos en invitant les participants à apporter des contributions de qualité qui permettront à l'équipe d'évaluation de finaliser les rapports d'évaluation MAPS 2 qui seront transmis au Secrétariat de MAPS pour certification en vue des réformes structurées et novatrices dans un futur proche.

Prenant la parole, Madame BAMBA Massanfi Epse DIOMANDE, Présidente du Conseil de régulation a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants pour leur présence massive à l'atelier de consultations des parties prenantes au processus d'évaluation du système national des marchés publics suivant la méthodologie d'évaluation des systèmes de passation des marchés de l'OCDE dite « MAPS II »

Elle a, ensuite, souligné que cette forte présence témoigne de l'intérêt que les participants accordent au rôle et à la performance du système des marchés publics. La Présidente du Conseil de régulation a exprimé sa satisfaction pour la réussite de cette évaluation qui est un indicateur permettant à l'organe de régulation d'avoir une meilleure visibilité sur le fonctionnement du système des marchés publics, en vue de conduire de manière efficiente sa mission de définition de politique et de réglementation en matière des marchés publics ainsi que de formation des acteurs. Elle a, en outre, relevé que notre pays dans sa quête

d'amélioration des politiques publiques, s'est donné comme ligne directrice, l'évaluation volontaire de ses procédures et processus dans divers secteurs dont ceux des finances publiques et des marchés publics. Elle a fait noter que dans cette dynamique, le gouvernement a autorisé dans les marchés publics, une revue générale et indépendante du système des marchés publics à l'aide de la nouvelle Méthodologie d'évaluation des systèmes nationaux de passation des marchés de l'OCDE (MAPS II), avec l'appui technique de la Banque Africaine de Développement (BAD). Poursuivant, Madame BAMBAMASSANFI EPISE DIOMANDE a rappelé les étapes qui ont précédées la production des rapports d'évaluation avant d'indiquer que leur transmission au Secrétariat technique de MAPS pour validation, nécessite la prise en compte des propositions de toutes les composantes de l'écosystème des marchés publics en vue de garantir l'implication de tous dans la mise en œuvre des recommandations issues de cette évaluation. Elle a invité l'ensemble des participants à une analyse approfondie des rapports d'évaluation, en vue d'assurer l'objectivité, la crédibilité et la qualité du processus d'évaluation, qui constituent des critères cruciaux de certification du Secrétariat Technique de MAPS. Terminant son propos, Madame BAMBAMASSANFI EPISE DIOMANDE a, au nom, du Conseil de régulation, renouvelé ses remerciements à la BAD pour son appui tout au long de ce processus d'évaluation et sa gratitude aux membres du Comité de Pilotage, du Comité d'évaluation et aux Experts Consultants pour le travail abattu, puis a déclaré ouvert « l'atelier de consultations des parties prenantes de l'évaluation du système national des marchés publics suivant la méthodologie d'évaluation des systèmes nationaux de passation des marchés (MAPS).

## II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

L'atelier de consultations des parties prenantes sur les rapports d'évaluation produits dans le cadre de l'évaluation du système des marchés publics selon la méthodologie MAPS a été structuré en deux (2) sous ateliers. Le sous-atelier 1 a eu en charge l'examen des piliers 1 et 3 relatifs au « Cadre législatif, réglementaire et politique (Pilier 1) » et aux « Activités d'acquisition publique et pratique du marché (Pilier 3). Il a été animé par Messieurs COULIBALY Souleymane, Président de la Chambre Nationale des Ingénieurs-Conseils et Experts (CHANIE) en qualité de Président et de OUATTARA Oumar, Secrétaire Général de l'ANRMP en qualité de modérateur.

Le sous-atelier 2 a été chargé d'examiner les piliers 2 et 4 relatifs au « Cadre institutionnel et la capacité de gestion (Pilier 2) et à la « Responsabilité, l'intégrité et la transparence du système de passation des marchés publics (Pilier 4) ». Il a été présidé par Monsieur N'ZI Moro Nicaise, Vice-Président du Conseil de régulation de l'ANRMP, Président de l'ONG ALACO. La modération des échanges a été assurée par Monsieur KOUITY Soumahoro, Secrétaire Général Adjoint de Définition des Politiques et Formation de l'ANRMP. Chaque sous atelier était composé des représentants des structures de l'administration publique, des membres des organisations du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers.

Au premier jour des travaux, chaque sous atelier s'est prononcé sur les recommandations du Consultant relativement aux lacunes relevées dans l'évaluation du système des marchés publics de notre pays. Il s'agit, entre autres, du retrait du Contrôleur financier en qualité de membre de la Commission d'Ouverture et de Jugement des Offres (COJO), du retrait du Ministre en charge des marchés publics des opérations de la passation des marchés, de l'implication directe de la société civile dans les opérations des marchés publics, de l'attribution du pouvoir d'initiative des réformes en matière des marchés publics à une seule et unique

structure et de l'exigence de la publication des Procès-verbaux de jugement des offres par les autorités contractantes.

Au dernier jour des travaux, les observations et commentaires des sous ateliers sur les préoccupations des Consultants ont été débattues en plénière. Les recommandations y relatives ont été consolidées dans des tableaux disponibles.

### **III. CEREMONIE DE CLOTURE**

Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre, Vice-Président de l'ANRMP s'est félicité de la mobilisation remarquable de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile au cours de l'atelier de consultations des parties prenantes sur les rapports d'évaluation MAPS II avant de faire un bref rappel des étapes du processus de l'évaluation. Il a, ensuite, remercié l'ensemble des participants pour leur participation active et la qualité des échanges autour des quatre (4) piliers de l'évaluation MAPS II qui ont fait l'objet d'examen pendant ledit atelier. Monsieur N'ZI s'est dit convaincu que les recommandations issues de cette évaluation favoriseront la prise des réformes novatrices, en vue de l'amélioration du système des marchés publics de notre pays. Il a réitéré ses remerciements à la BAD, aux partenaires de développement, au Comité de Pilotage et au Comité d'évaluation pour les efforts individuels et collectifs consentis pour la réussite de cette évaluation dont le but est de faire ressortir les forces et faiblesses de notre système national des marchés publics en vue d'y apporter des mesures correctives. Le Vice-Président de l'ANRMP a terminé son propos en souhaitant bon retour à chacun des participants, puis à clos « l'atelier de consultations des parties prenantes de l'évaluation du système national des marchés publics suivant la méthodologie d'évaluation des systèmes nationaux de passation des marchés (MAPS).

**Fait à Abidjan, le 13 décembre 2023**

**L'atelier**